

**Habités par une mémoire
Mobilisés par un projet**



30 septembre 2020

L'ICA (initiative citoyenne alsacienne) est un club de réflexion qui inscrit sa philosophie politique dans les principes d'union dans la diversité et du post-nationalisme. Son régionalisme est libéral-démocratique et non ethno-nationaliste. Elle réunit plusieurs centaines de membres, parmi lesquels bon nombre d'élus, et est suivie par un très grand nombre de sympathisants

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux affaires
européennes
Secrétariat général des affaires européennes
68, rue de Bellechasse
75700 PARIS

Objet : Appel d'élus au gouvernement pour consolider et pérenniser le siège du Parlement européen à Strasbourg

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter l'Appel d'élus au gouvernement pour consolider et pérenniser le siège du Parlement européen à Strasbourg signé par un grand nombre d'élus, tant régionaux que nationaux. Vous en trouverez la liste sur une pièce jointe.

Les signataires demandent au gouvernement de tout mettre en œuvre pour que :

- la ville de Strasbourg puisse devenir une ville véritablement bilingue, ouverte à 360 degrés, par la réalisation d'une politique assurant à la langue régionale une véritable existence scolaire et sociale
- et la réalisation d'une liaison LGV directe Strasbourg-Luxembourg-Bruxelles voit le jour. Il y aurait aussi le problème du transfert du secrétariat du Parlement de Luxembourg à Strasbourg. Nous ne l'avons pas inclus dans l'appel pensant qu'il ne fallait pas en plus des problèmes existants se mettre le Luxembourg à dos. Mais c'est un vrai problème qu'il faudra bien résoudre un jour.

Monsieur le Ministre, ces problèmes sont longuement exposés dans le texte de l'appel que vous trouverez en pièce jointe, cependant nous pensons qu'au-delà, il en est un autre, souvent escamoté ou refoulé, celui **de l'image et de l'identité** de Strasbourg. Strasbourg s'est-elle installée en Europe ou n'est-ce que l'Europe qui s'est installée à Strasbourg ? A-t-elle pu le faire ? Sans lui faire affront, n'est-elle pas devenue au fil des décennies une simple ville de province française, avec ce que cela comporte de perte en caractéristiques propres ?

Si Strasbourg et l'Alsace ont été souvent victimes au cours de leur histoire des antagonismes nationaux, elles ont aussi été le lieu où se sont rencontrées et fécondées deux grandes cultures européennes, la française et l'allemande. C'est dans cette confluence et cette synthèse que

Strasbourg et l'Alsace sont véritablement alsaciennes... et européennes. Ce qui leur confère d'emblée une identité **postnationale**. C'est aussi, ne l'oublions pas, en raison de cela, que la Ville a été choisie en 1949 pour accueillir le Conseil de l'Europe. En réponse, Strasbourg se devait de relever le défi permanent qui consiste à demeurer pour l'Europe un modèle.

Mais, on ne le sait que trop, Strasbourg et l'Alsace sont sorties traumatisées par une mauvaise Allemagne du conflit de 1939-1945 et si le post-traumatisme alsacien s'est caractérisé pendant des décennies par un anti-germanisme primaire, de surcroît tourné contre soi-même, cela doit-il s'installer indéfiniment, avec tout ce que cela représente d'abandons et de pertes ? Le temps de la résilience n'est-il pas venu 70 ans plus tard ? Celui du « Werde der du bist ? », c'est-à-dire de la mise en œuvre de toutes ses capacités et propriétés, le temps de l'épanouissement, le temps du fais ce que tu peux faire.

Que Strasbourg retrouve conscience d'elle-même, c'est-à-dire qu'elle n'oublie plus sa mémoire et se montre enfin, allait-on dire, fière d'une bonne part de son passé. Une politique de réappropriation et de développement de ce qu'elle n'aurait jamais dû perdre ; le bilinguisme et la culture bilingue permettront, n'en doutons pas, à Strasbourg au travers de cette mise en application du très européen **principe d'union dans la diversité**, de gagner en exemplarité et ce faisant de consolider la présence des Institutions Européennes et, en particulier, de retrouver le soutien des Pays germanophones.

Monsieur le Ministre, permettez-nous de vous proposer de **prendre votre part dans l'œuvre de résilience**. Avant même l'application du **droit à la différenciation** qui vous tient à cœur, une prise de parole serait la bienvenue.

Au moment même où au niveau national l'amitié franco-allemande est proclamée en permanence, Strasbourg et l'Alsace doivent pouvoir accomplir leur devoir historique et culturel, celui d'être le trait d'union, servir de champ d'expérimentation de la coopération franco-allemande au quotidien et être une référence pour les autres États membres de l'Union européenne en la matière. Strasbourg aura tout à y gagner, la France aussi.

Nous sommes convaincus que comme nous et les élu.e.s signataires, vous avez le souci de conforter la présence du Parlement européen à Strasbourg. Nous serions heureux de pouvoir informer les signataires **de vos intentions** au sujet de leurs demandes et par la même occasion le peuple des électeurs.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations respectueuses.

Pierre Klein, président

Pièces jointes :

- le texte de l'appel
- la liste actuelle des signataires